



CROSS Sport Adapté Toutes catégories



Aux Responsables Sportifs des Associations Sport Adapté en Gironde.



Chers Collègues et Amis sportifs,
Le Comité Départemental du Sport Adapté 33,
en partenariat avec l'Union Sportive Cenon Rive Droite Athlétisme
et le comité départemental d'athlétisme
organise le

**Mercredi 30 janvier 2019
de 09h30 à 15h30
à Cenon (parc Palmer).**

*Le Cross Sport Adapté Départemental
(Catégories de poussins à vétérans)*

Et

Une marche toutes catégories

L'engagement pour tout sportif licencié (licence compétition/loisirs/pass'journée) à la Fédération Française du Sport Adapté est de 2 €

ATTENTION : OBLIGATION d'avoir une licence compétitive pour faire les courses !

⇒ Une participation de 12 € sera demandée pour **les sportifs non licenciés souhaitant participer à la marche**. Elle correspond au financement d'un Pass' Journée (Licence journalière 10€ + 2€ engagement).

Pour les Pass' journée (UNIQUEMENT POUR LA MARCHÉ)

Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives sera demandé pour chaque participant.

Programme :

- 10h00 Accueil des participants.
- 11h00 Début des rencontres
- 12h30 Repas issu de vos paniers
- 13h30 Reprise des rencontres
- 15h30 Remise des récompenses / goûter

Pour une meilleure organisation sportive, nous vous prions de bien vouloir adresser vos inscriptions avant le 24/01/19 afin de prévoir l'encadrement des activités :

Au Comité Départemental du Sport Adapté (par courrier, fax, e-mail)

Dans l'attente de vous retrouver lors de cette journée, recevez chers collègues et amis sportifs nos cordiales salutations.

**Olivier GRIN
Président du CDSA 33**